CARNET | JUDICIAIRES ET LÉGALES

courrierdeloue
Accédez à nos services en
de messes, dons, dépôt gr
Pour passer un avis : **02 56 26**
(prix d'un appel local, numéro non surt
Tarifs disponibles sur courrier
En partenariat avec **dansnos**

Les avis d'obsèques
dans les Deux-Sèvres

Bressuire
M. Roger BOUTET
Coulon
M. Gaston BERGUIT

dans les autres départer

Ayron
Mme Martine ROUVREAU

(*) ayant fait l'objet d'un avis d'obsèques ou

Les cérémonies célé
dans les Deux-Sèvres

- **Bressuire**
11 h 00 : Mme Christianne BERNARD
Funebres Azur

(*) ayant fait l'objet d'un avis dans le journal

Le Courrier de l'ouest

De non
service
rendre
Offrande de fle
condoléances,
avis-de-dece
courrier-de-l-

Abonne
au Pack

✔ Votre journal papi
✔ Vos contenus num
avec 4 de vos pro
- Le journal numérique
Le Courrier de l'Ouest
- L'accès en illimité
aux articles payants
sur le site et l'applicati
- L'édition du soir,
les archives, les jeux

✔ L'accès à laplace.c

abo.courrierdelo
02 41 80 88 80
(prix d'un appel local)
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Ventes aux enchères

dSee MAISON DE VENTE
DEUX-SEVRES ENCHERES & EXPERTISES
COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE DES DEUX-SEVRES
GAËL BIARD COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE
BENOIT TEYSSIER COMMISSAIRE-PRISEUR HABILITE

MARDI 28 JANVIER 2025 - 14H30
SUR PLACE - ADRESSE COMMUNIQUÉE ULTÉRIEUREMENT - 79600 SAINT-LOUP-LAMAIRE
Exposition publique : le jour de la vente de 14h15 à 14h30
SUR LJ : BOULANGERIE PATISSERIE
INTERENCHERES

MERCREDI 29 JANVIER 2025 - 14H30
SUR PLACE - ADRESSE COMMUNIQUÉE ULTÉRIEUREMENT - 79410 ECHIRE
Exposition publique : le jour de la vente de 14h00 à 14h30
SUR LJ : PAYSAGISTE (CAMION PL, MATÉRIEL, BUNGALOW, MOBIL-HOME)
INTERENCHERES

Frais en sus : 14,28 % TTC (légaux) + 1,2 % TTC (live) ou 16,80 % (véhicules volontaire) et 25 % TTC (volontaires) + 3,6 % TTC (live)
Paiement comptant - TVA récupérable pour professionnels assujettis - Paiement chq (2 p. identité), si supérieur à 500 € lettre accréditive de banque obligatoire - Espèces jusqu'à 1000 €
Carte bleue (sous réserve de réseau) - **Enlèvement immédiat - Photos sur www.interencheres.com**
OVV DEUX-SÈVRES ENCHÈRES & EXPERTISES - 2005-562 - SELARL CPJ DES DEUX-SÈVRES
112, rue de Souché - BP 21056 - 79000 NIORT - Tél. : 05 49 25 07 58 - niort@79encheres.com
ESTIMATIONS GRATUITES ET CONFIDENTIELLES
OBJETS CHINOIS OU JAPONAIS - MONNAIES - ARMES ANCIENNES
TIMBRES - LIVRES - BIJOUX - OBJETS D'ARTS ET DE COLLECTION
TABLEAUX - JOUETS - AUTOMOBILES

SCP CHAUVIRÉ – COURANT – ENCHÈRES PAYS DE LOIRE
16, bd du Maréchal Joffre – CHOLET – Tél. 02 52 45 01 19
cholet@chauvire-courant.fr
HÔTEL DES VENTES DE CHOLET
MERCREDI 29 JANVIER 2025
À PARTIR DE 10H
IMPORTANTE VENTE MOBILIÈRE
Mobilier ancien et moderne, art de la table, livres anciens et modernes, bronzes, objets de curiosités et de vitrines, pendules, tableaux anciens et modernes, tapis, vins, art d'Asie et divers.
Exposition : mardi 28/01 de 10h à 13h et de 14h à 19h
Ventes en live – www.interencheres-live.com
Calendrier des ventes, catalogues et photos :
www.interencheres.com/49003
Expertises gratuites à l'Étude sur rendez-vous

DELOYS COMMISSAIRES-PRISEURS JUDICIAIRES
XAVIER DE LA PERRAUDIÈRE
FLORIAN D'OYSONVILLE
Vente aux Enchères Publiques
Mardi 28 Janvier 2025
Suite Liquidations Judiciaires
10h00 : MOBILIER NEUF, MATERIEL DE MENUISERIE ET VEHICULE
44 rue Nationale - 49740 La Romagne
Vente en Live INTERENCHERES et sur place
Important stock de mobilier neuf vendu au détail : Tables, Chaises, Fauteuils, Enfilades, Canapés, Miroirs, Tapis, Bibliothèques, Vaisseliers, Lits, Literie, Méridiennes, Armoires, Buffets, Consoles, Bureaux, Comptoirs, Vitrines, Lampes, Objets de décoration, Lustres, Meubles TV, Etagères, Dressings, Mobilier divers, Etc.
Matériel informatique, Stocks de bois, Fraiseuse 2 axes CNC TECHNOLOGIES de 2023 avec aspiration, Camionnette VOLKSWAGEN Crafter du 26/03/2012, 2.0 Tdi, gasoil, 7 cv, 278 148 km, caisse déménagement.
Stock vendu en 1 lot de Mobilier de jardin (Environ 50 palettes à récupérer sur Commune de SEVREMOINE).
Visite le Lundi de 14h00 à 17h00 et le Mardi de 09h00 à 10h00
Enlèvements le Mardi après la vente ainsi que le Mercredi 29 et Vendredi 31 (9h00-12h00 et 14h00-17h00).
Frais en sus 14,28% TTC. TVA récupérable. Photos et descriptifs sur : www.interencheres.com/49001
ANGERS - 12 rue des Arènes - 49100 ANGERS - Tél. 02 41 88 63 89
SAUMUR - 2 rue Dupetit-Thouars - 49400 SAUMUR - Tél. 02 41 51 03 17
contact@deloys.fr
SELARL DELOYS, joindre au capital de 185 000 €, Siège social : 2 rue Dupetit-Thouars BP 155 49414 SAUMUR
SIRET 79143895600013 / RCS ANGERS 791 438 956 / TVA FR507914389 56

Profession : avocat

Informer
Le droit est en constante évolution.
Chaque jour apporte au particulier ou à l'entreprise son lot de textes législatifs, réglementaires, de recommandations communautaires, de circulaires administratives ou de décisions de jurisprudence. L'Avocat est en mesure de vous informer de ces évolutions et de leurs conséquences.
Conseiller
L'Avocat détermine la faisabilité de vos projets dans le strict respect de la réglementation dans tous les domaines du droit (droit social, droit des libertés individuelles et collectives, droit des personnes, droit des sociétés, droit fiscal, droit économique et commercial, droit administratif, droit des assurances, droit de l'environnement, etc.)

Vous êtes un professionnel (collectivités, avocats, notaires, etc) : déposez, gérez et suivez vos annonces légales pour Le Courrier de l'Ouest, ou pour tout autre journal, sur notre site **www.medialex.fr**

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr
Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis administratifs

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté A-2024-89 du 17/12/2024, M. le Président de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour une durée de 30 jours consécutifs, du lundi 20 janvier 2025 à 8 h 30, au mardi 18 février 2025 à 17 h 00 inclus, concernant les projets de Périmètre délimités des abords (PDA) des monuments historiques de Bressuire, le château, l'église Notre-Dame et la chapelle Saint-Cyprien, et de Faye L'Abbesse, la maison située au 3, place Charles-de-Gaulle.
Par une ordonnance de M. le Président du tribunal administratif de Poitiers, M. Jean-Yves Lucas a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire.
Pendant la durée de l'enquête, du lundi 20 janvier 2025 8 h 30 au mardi 18 février 2025, 17 h 00, les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture des services :
Au siège de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, 27, boulevard du Colonel-Aubry, 79300 Bressuire, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.
Aux Services Techniques de la ville de Bressuire, 9, rue du Docteur-Cacault, 79300 Bressuire, du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.
À la mairie de Faye l'Abbesse, 17, avenue Jules-Trinchot, 79350 Faye L'Abbesse, du lundi au vendredi de 15 h 00 à 17 h 30.
Pendant toute la durée de l'enquête publique, au lieu désigné ci-dessus, un registre d'enquête à feuillets non mobiles est mis à la disposition du public où il pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions.
Le dossier d'enquête publique sera également consultable, durant l'enquête, sur les sites internet de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais et des communes de Bressuire et Faye L'Abbesse aux adresses suivantes :
www.agglo2b.fr
www.ville-bressuire.fr
www.fayelabbesse.fr
Le commissaire enquêteur sera présent pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :
- Le lundi 20 janvier 2025, de 9 h 00 à 12 h 00 au siège de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, 27, boulevard du Colonel Aubry, 79300 Bresssuire.
- Le mardi 4 février 2025, de 15 h 00 à 17 h 30 à la mairie de Faye-L'Abbesse, 17, avenue Jules-Trinchot, 79350 Faye-L'Abbesse.
- Le vendredi 14 février 2025, de 14 h 00 à 17 h 00, aux Services Techniques de la ville de Bressuire, 9, rue du Docteur Cacault, 79300 Bressuire.
- Le mardi 18 février 2025, de 14 h 00 à 17 h 00 au siège de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, 27, boulevard du Colonel-Aubry, 79300 Bressuire.
De plus, pendant la durée de l'enquête publique, les intéressés auront la possibilité de faire parvenir leurs observations par courrier à l'attention de M. le Commissaire enquêteur, enquête PDA de Bressuire et de Faye L'Abbesse, au siège de la Communauté d'agglomération, 27, boulevard du Colonel-Aubry, BP 90184, 79304 Bressuire cedex ou par courriel à l'adresse :
enquete.pda@agglo2b.fr
À l'expiration du délai d'enquête, les registres, assortis le cas échéant des documents annexés par le public, seront clos et signés par le commissaire enquêteur.
Ce dernier dispose d'un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre son rapport au président de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, accompagné de ses conclusions motivées.
Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, au service technique de la ville de Bressuire et à la mairie de Faye l'Abbesse aux jours et heures habituels d'ouverture pendant une période d'un an à compter de sa réception par la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues par la loi.

Vie des sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er janvier 2025, il a été constitué un groupement agricole d'exploitation en commun agréé, société civile de personnes, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Gaec Le Moquet.
Forme : groupement agricole d'exploitation en commun agréé par décision du Préfet de Département dont relève le groupement en date du 9 décembre 2024.
Capital : 2 000 euros.
Apports : numéraires pour 2 000 euros.
Siège : 2, Le Bordage, 79140 Combrand.
Objet : le groupement a pour objet l'exploitation des biens agricoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés ou pris à bail par lui, et généralement toutes activités se rattachant à ce objet pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes aux textes régissant les Gaec.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation du groupement au Registre du commerce et des sociétés.
Clause d'agrément : les cessions de parts entre associés sont libres lorsque le groupement comprend deux associés. Dans tous les autres cas, les cessions de parts même entre associés sont subordonnées à l'accord unanime des associés autres que le cédant.
Gérance : M. Antonin Boissinot, demeurant 15, rue du Général-de-Gaulle, 79140 Combrand, et M. Célestin Boissinot, demeurant 10, Square des Primevères, 79140 Combrand, sont nommés gérants du groupement pour une durée illimitée.
Le groupement sera immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Niort.

Pour avis et mention
Les Gérants.

adecia
Les experts engagés des dirigeants

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société civile immobilière.
Dénomination sociale : KoyaFamily.
Siège social : 37, rue Saint-Symphorien, 79000 Niort.
Objet social : l'acquisition, l'administration, la cession éventuelle et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : M. Roduine Koyalipou, demeurant 17B, rue Léon-Gambetta (appartement B31), 62100 Arras,
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Niort.

La Gérance.

Notre publication adhère à
ARPP
dont elle suit les recommandations
Les remarques concernant une publicité parue dans notre publication sont à adresser au
ARPP
autorité de régulation professionnelle